



Service privé de planification de patrimoine

Maximisez vos avantages sur le plan financier

Déterminez le chemin à suivre pour atteindre vos objectifs familiaux

Lorsqu'il s'agit de faire croître, de préserver et de transmettre son patrimoine, il est important d'établir un plan solide. En effet, un plan structuré peut vous aider à prendre des décisions financières éclairées et vous confirme que les choix que vous avez faits sont ceux qui vous conviennent le mieux.

Un plan exhaustif

La HSBC comprend que certaines familles ont des besoins financiers complexes, et que la situation de chaque famille est unique. En discutant de vos besoins, de vos préoccupations et de vos aspirations avec l'un de nos planificateurs de patrimoine HSBC, qui sont des professionnels dans ce domaine, vous pourrez mettre au point un plan financier complet, taillé sur mesure pour répondre à vos objectifs personnels et financiers.

Des efforts coordonnés

Afin de créer des stratégies personnalisées qui contribueront à optimiser votre patrimoine, dès maintenant et pour les générations futures, votre planificateur de patrimoine travaillera en étroite collaboration avec vous et votre gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier ou votre conseiller en placement. En fonction de vos besoins particuliers, votre plan de gestion de patrimoine comprendra l'un ou l'autre ou la totalité des éléments ci-dessous :

- **Planification financière et de retraite** – Bénéficiez de conseils d'experts sur tous les aspects de la constitution et de l'utilisation de votre patrimoine. Vous saurez que vous êtes sur la voie d'une retraite sous le signe de la sécurité financière ou que vous avez un plan pour y parvenir.
- **Risques et protection** – Identifiez les secteurs où vous pouvez profiter de stratégies de préservation de patrimoine.
- **Optimisation des flux de trésorerie** – Assurez-vous d'avoir les liquidités suffisantes pour vos besoins actuels, tout en visant la réalisation de vos objectifs à long terme.
- **Planification des dons de bienfaisance** – Découvrez les meilleurs moyens de soutenir les causes et les organismes qui vous tiennent à cœur.
- **Planification de la relève** – Bénéficiez de conseils sur la création et la mise en œuvre d'un plan de relève qui assurera le succès à long terme de votre entreprise lorsque vous serez prêt à passer à la nouvelle phase de votre vie.

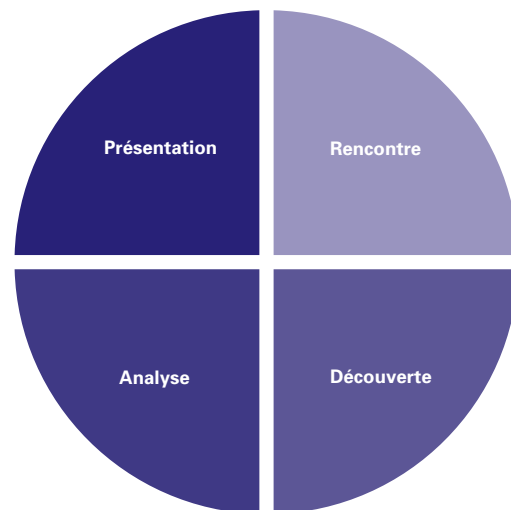


- **Planification des études** – Comprenez en quoi consisteront les frais prévus pour les études de vos enfants ou vos petits-enfants, ainsi que les options qui vous sont proposées pour combler tout écart de financement.
- **Planification testamentaire et successorale** – Planifiez une transmission efficace et avantageuse de vos actifs sur le plan financier, conformément à vos volontés.

Une approche rigoureuse

Afin de mettre au point votre plan financier personnalisé, votre planificateur de patrimoine applique une approche rigoureuse en cinq étapes :

- **Étape 1 : Rencontre**
Vous rencontrerez votre planificateur de patrimoine et vous apprendrez de quelle façon ce dernier procédera pour vous aider à atteindre vos objectifs.
- **Étape 2 : Découverte**
Votre planificateur de patrimoine prendra le temps de vous connaître encore mieux, vous et votre famille, et d'en savoir plus au sujet de vos attentes et de vos aspirations par rapport à l'avenir.
- **Étape 3 : Analyse**
Ayant une meilleure compréhension de vos objectifs, votre planificateur de patrimoine utilisera ces renseignements afin d'élaborer un plan financier et d'établir les décisions qui devront être prises afin d'atteindre ces objectifs. Un modèle de logiciel est utilisé pour illustrer et comparer les résultats possibles à long terme de différentes options.
- **Étape 4 : Présentation**
Votre planificateur de patrimoine vous expliquera les stratégies, les solutions et les options recommandées, et travaillera avec vous afin de mettre au point un plan avec lequel vous êtes d'accord.



Tirez parti de la portée internationale de la HSBC

Grâce à l'expertise de la HSBC dans les grands centres financiers du monde entier et à l'accès aux outils nécessaires à la gestion et la croissance de votre patrimoine, nos professionnels de la planification de patrimoine sont bien placés pour vous aider à réaliser votre potentiel financier et à laisser l'héritage que vous souhaitez.

Si vous avez des intérêts ou des relations à l'extérieur du Canada, vous pourrez également profiter de notre vaste expérience de collaboration avec des particuliers, des familles et des propriétaires d'entreprise qui sont dans une situation similaire.

Rendez-vous dans une succursale de la HSBC ou communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier ou votre conseiller financier afin de planifier une rencontre avec un planificateur de patrimoine dès aujourd'hui.

Les services privés de planification de patrimoine sont offerts par l'entremise de Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. (**SGPP, nous, notre, nos**), une filiale de la Banque HSBC Canada. Bien que nos planificateurs de patrimoine travaillent parfois dans une succursale ou un bureau de la Banque HSBC Canada ou une autre de ses filiales, SGPP demeure une entité juridique distincte. Nous et la Banque HSBC Canada faisons partie d'un groupe de sociétés apparentées appelé Groupe HSBC.

Les services de planification de patrimoine sont offerts aux clients de la HSBC principalement pour la préparation et la présentation d'un plan de gestion du patrimoine sur mesure (le «plan»), élaboré par un planificateur de patrimoine dûment qualifié du Groupe clientèle privée. Nous préparons les plans uniquement à partir des renseignements personnels et financiers que les clients nous fournissent, dont nous ne vérifions ni l'exactitude ni la pertinence auprès de sources indépendantes. Nous ne faisons pas le suivi de la mise en œuvre ou de la convenance continue des stratégies qui sont suggérées dans le plan, ni d'ailleurs celui des changements annoncés ou adoptés en matière de législation, de réglementation ou de politique susceptibles d'avoir une incidence sur un plan.

Les prévisions contenues dans les plans sont fondées sur certaines hypothèses qui peuvent ne pas être exactes, applicables ou conformes à l'expérience de vie réelle des clients. Il ne faut pas se fier aux taux de rendement, d'inflation et d'imposition historiques, car les rendements passés ne sont pas une indication des rendements futurs. Les plans peuvent comprendre des renseignements généraux sur certains sujets liés aux placements, aux protections d'assurance et à la planification successorale, fiscale et juridique. Par contre, ces renseignements ne peuvent pas être considérés comme des conseils professionnels ni comme étant offerts par un service personnalisé de planification fiscale et successorale. Un planificateur de patrimoine peut recommander aux clients des conseillers de la HSBC, qui eux peuvent les aider relativement à certaines stratégies de placement. Toutefois, avant de prendre une décision à propos des stratégies suggérées dans un plan, il incombe aux clients de retenir, au besoin, les services de leurs propres conseillers professionnels qualifiés.

Publié par Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc.

N° AE P2006007 30062021